

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie I: Éléments obligatoires	I.1 Numéro du document FR-BIO-01.250-0050726.2025.002			I.2 Type d'Opérateur <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur <input type="checkbox"/> Groupe d'opérateurs		
	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs Nom SARL PLASTIMEA / Laboratoires NUTRIMEA Adresse 6 RUE DOMBASLE 75015 Paris Pays France Code ISO FR			I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle Autorité ECOCERT FRANCE (FR-BIO-01) Adresse B.P. 47 , 32600, L'Isle-Jourdain Pays France Code ISO FR		
	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs • Préparation • Distribution / Mise sur le marché					
	I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production • (a) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux Méthode de production: – production biologique, sauf durant la période de conversion • (c) Algues et produits de l'aquaculture non transformés Méthode de production: – production biologique, sauf durant la période de conversion • (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine Méthode de production: – production de produits biologiques – production biologique avec une production non biologique • (g) Autres produits énumérés à l'annexe I du règlement (UE) 2018/848 ou produits non couverts par les catégories précitées Méthode de production: – production de produits biologiques – production biologique avec une production non biologique					
	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.					
	I.7 Date, lieu Date 25 juillet 2025 17:59:36 +02 (Europe/Brussels) Nom et signature ECOCERT FRANCE Lieu L'Isle-Jourdain (FR)			I.8 Validité Certificat valable du 02/07/2025 au 31/03/2027		

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.1 Répertoire des produits	
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
	Algues: Spiruline (comprimés)	Biologique
	Compléments alimentaires et aliments diététiques	Biologique
	Compléments alimentaires: Acérola	Biologique
	Compléments alimentaires: Ail noir	Biologique
	Compléments alimentaires: Ashwagandha	Biologique
	Compléments alimentaires: Charbon actif végétal	Biologique
	Compléments alimentaires: Chardon-marie	Biologique
	Compléments alimentaires: Complexe bio	Biologique
	Compléments alimentaires: Curcuma gingembre	Biologique
	Compléments alimentaires: Ginkgo biloba	Biologique
	Compléments alimentaires: Harpagophytum	Biologique
	Compléments alimentaires: Herbacol	Biologique
	Compléments alimentaires: Maca	Biologique
	Compléments alimentaires: Moringa	Biologique
	Compléments alimentaires: Spiruline 180 et 540 comprimés	Biologique
	Fruits et fruits préparés: Acérola (comprimés)	Biologique
	Huiles essentielles: Huile essentielle arbre à thé	Biologique
	Huiles essentielles: Huile essentielle citron	Biologique
	Huiles essentielles: Huile essentielle citronnelle de Java	Biologique
	Huiles essentielles: Huile essentielle clou de girofle	Biologique
	Huiles essentielles: Huile essentielle eucalyptus radiata	Biologique
	Huiles essentielles: Huile essentielle gingembre	Biologique
	Huiles essentielles: Huile essentielle géranium rosat	Biologique
Huiles essentielles: Huile essentielle hélichryse	Biologique	
Huiles essentielles: Huile essentielle lavande vraie	Biologique	
Huiles essentielles: Huile essentielle menthe poivrée	Biologique	
Huiles essentielles: Huile essentielle orange douce	Biologique	
Huiles essentielles: Huile essentielle palmarosa	Biologique	
Huiles essentielles: Huile essentielle petit grain bigarade	Biologique	
Huiles essentielles: Huile essentielle ravintsara	Biologique	
Huiles essentielles: Huile essentielle romarin à cinéole	Biologique	
Huiles essentielles	Biologique	
Huiles et graisses végétales: Huile d'onagre	Biologique	
II.2 Quantité de produits		
II.3 Informations sur les terres		
II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs		
II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées		
II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		
II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant		
II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		
Nom de l'organisme d'accréditation	COFRAC	
Hyperlien vers le certificat d'accréditation	https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0035.pdf	

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

II.9 Autres informations

Seule la version électronique du certificat disponible au lien suivant :
[<https://webgate.ec.europa.eu/tracesnt/directory/publication/organic-operator/index>] fait foi.

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques

DÉLIVRÉ